



CREATI en PICARDIE

ENGAGEMENT DES ENTREPRISES ET DES PARTENAIRES

Nom de la structure :

Nom et prénom du responsable :

Fonction du responsable juridique :

Adresse :

Tél :

Fax :

E-mail :

Activités principales de la structure :

Raisons et motivations pour la structure :

Engagement indicatif de l'entreprise ou du partenaire

	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4
Participations au comité de pilotage	2,5 jours	2,5 jours	2,5 jours	2,5 jours
Compétences (journées de cadres valorisées à 700 €/jour)	Temps indicatif de l'ordre de 3 à 5 jours par dossier traité par l'entreprise partenaire, non inclus dans le montant de la prestation à l'entreprise aidée.			
Cotisation au RESEAU CREATI (1)				

Nom du participant aux comités de pilotage :

Tél :

Fax :

E-mail :

Le soussigné s'engage à respecter la confidentialité nécessaire à la préservation de la propriété industrielle des PME aidées.

Date :

Cachet de l'entreprise :

Signature :

(1) Ce montant, révisable selon décision de l'Assemblée Générale annuelle du RÉSEAU CRÉATI, contribue au financement des opérations de communication du réseau national et des opérations de portage régionales.